

**A l'aimable Attention de la
Direction Commerciale**

Objet : Actualisation et Mise à jour du dossier Fournisseurs.

Bonjour,

Dans le cadre de l'actualisation et la mise à jour de notre base de données fournisseurs, nous vous prions de bien vouloir lire attentivement notre code de conduite qui répond à nos valeurs HILTI.

Merci de nous le retourner signé.

Nous comptons sur votre réactivité habituelle.

Meilleures Salutations

CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS HILTI

1. Un avant-propos :

L'intégrité, le courage d'aller au-delà du cercle des habitudes, le travail d'équipe, l'engagement du personnel et la croissance de l'entreprise sont les fondements de la culture d'entreprise de Hilti. Pour Hilti, il existe un lien inséparable entre la réussite de l'entreprise et la responsabilité d'entreprise envers ses employés, partenaires d'affaires, de la société et l'environnement. C'est pour cette raison, Hilti s'attend à ce que tous les partenaires agissent conformément au Code de conduite Hilti.

2. Attentes

Les fournisseurs peuvent remarquer que Hilti veille au respect des valeurs fondamentales énoncées dans le Code, sans exception. Le code de conduite est publié sur www.hilti.com.

Dans des mesures égales, Hilti attend de ses fournisseurs à respecter par toutes les lois nationales et internationales applicables et règlements ainsi que par les exigences minimales de ce Code de conduite de fournisseurs. Cela comprend le respect de toute exportation ou restriction de réexportation en vigueur de produits, données, logiciel et technologies de l'information fournie par les fournisseurs.

Hilti ne mettra pas fin à la relation d'affaires immédiatement pour toute violation unique de ce code de conduite tant que le fournisseur met en place un plan exprimant le désir et la volonté pour améliorer la situation. S'il n'y a pas une amélioration suffisante après les violations répétées, Hilti mettra fin à la relation d'affaires.

2.1 Obligation Anti- corruption

Hilti a signé pendant le Forum économique mondial l'Initiative de partenariat de lutte contre la corruption (PACI) et les principes anti- corruption du Mondial des Nations Unies. Toutes les formes de corruption sont strictement interdites. La corruption c'est offrir, donner ou recevoir des avantages, directement ou indirectement, avec l'intention d'influencer le processus de décision d'une entreprise privée ou publique.

Qu'est-ce que Hilti attend de ses fournisseurs :

La tolérance zéro face à la corruption.

Comportement correct de la concurrence.

Qu'est-ce que les fournisseurs ne doivent pas faire :

Donner ou accepter des pots de vin.

Offrir, de donner ou de recevoir des prestations inappropriées.

S'engager dans le blanchiment d'argent.

2.2 La responsabilité sociale

Hilti participe activement aux efforts internationaux visant à améliorer les normes éthiques et sociales dans la vie de l'entreprise. En tant que partenaire du Mondial des Nations Unies Compact , Hilti attend de ses fournisseurs le respect et l'adhésion également aux exigences internationales , relatifs aux droits de l'homme.

Qu'est-ce que Hilti attend de ses fournisseurs :

Assurer des conditions de travail saines et sécuritaires.

Prévenir et contrôler les risques de manière efficace pour assurer la sécurité des produits.

Payer au moins le salaire minimum légal et fournir une rémunération des heures supplémentaires spécifiée en vertu des lois et règlements en vigueur.

Qu'est-ce que les fournisseurs ne doivent pas faire :

Exploiter les enfants ou le travail forcé (selon Conventions de l'OIT 138 et 182 ainsi que 29 et 105)

Établir une discrimination sur la base de l'appartenance ethnique, nationalité, le sexe, la culture, la race, l'âge, handicap, religieux croit ou l'orientation sexuelle.

Dépasser les heures légales de travail maximales trop et pendant de longues périodes (selon Conventions de l'OIT 1 et 30).

Entraver les droits de réunion de leurs travailleurs, association et négociation collective.

Faire usage de tout type d'harcèlement physique et/ou moral.

2.3 La responsabilité environnementale

En tant que partenaire de l'entraide des Nations Unies pour Climate Initiative , Hilti a intégré la protection de l'environnement et le climat dans les processus d'affaires quotidiens.

Qu'est-ce que Hilti attend de ses fournisseurs :

S'efforcer de réduire l'émission de déchets, d'air et d'eau polluant l'environnement.

Contribuer au recyclage et la réutilisation des matériaux et produits.

Améliorer en permanence l'efficacité énergétique dans processus de production et dans la gestion et transport de marchandises.

Répondre aux exigences énoncées dans la checklist Hilti des produits chimiques.

Qu'est-ce que les fournisseurs ne doivent pas faire :

Mépris des lois et règlement applicables sur la manutention, le stockage et l'élimination des déchets dangereux.

Manipuler des produits chimiques d'une manière qui nuit à l'environnement.

3. Surveillance

Hilti se réserve le droit de surveiller le respect de ce code de conduite.

Le contrôle peut être effectué par une organisation indépendante spécialisée.

Hilti et son fournisseur doivent se mettre d'accord sur une organisation appropriée dans un délai raisonnable. Hilti informera le fournisseur des résultats de la surveillance.

Cachet et signature